

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 101, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix à Courcoing

BUREAU: YVING ROUBAIX 351-17
48, rue de la Gare, 48

TÉLÉPHONE: 3-65
2, rue Fédale Lohman

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME

NOTRE GRAND CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE

2.000 prix d'une valeur RÉELLE de plus de

250.000 FRANCS

qui seront remis INTÉGRALEMENT aux gagnants sans combinaison ni partage

LE BOXEUR



Concours de la
21
PROFESSION PRÉFÉRÉE

N'est pas boxeur qui veut. Il faut avoir des aptitudes spéciales, un cœur vaillant et un cœur fortement attaché. Avant de faire de la boxe sa profession, on est d'abord boxeur amateur. Ce n'est que lorsqu'on est diplômé dans l'art de la lutte par de multiples et brillantes victoires que l'on peut prétendre à devenir boxeur professionnel.

Le métier est très dur, il exige un entraînement sévère et ne peut être pratiqué longtemps. Par contre, il dispense la célébrité, la gloire, l'admiration des foules et parfois la fortune.

Mais les années passent, l'agilité, la force, l'endurance s'en vont vite et le boxeur professionnel se voit souvent obligé de quitter le ring plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. Alors, il se fait généralement manager et se consacre à l'éducation de la jeunesse.

plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. Alors, il se fait généralement manager et se consacre à l'éducation de la jeunesse.

DÉCOUPEZ et CONSERVEZ le numéro d'ordre ci-dessus, qui sera à coller sur le Bulletin de Réponse, si vous choisissez la profession qu'il accompagne

HORRIBLE DRAME CONJUGAL A HERIN

UNE JEUNE FEMME, LASSE DE SUBIR LES BRUTALITÉS DE SON MARI JALOUX, LUI A TRANCHÉ LA GORGE A COUPS DE RASOIR

Un drame effrayant s'est déroulé hier, à Herin, semant l'émoi dans la calme localité où l'on évoque toujours avec horreur le souvenir d'un autre crime mystérieux mais non moins terrible, l'assassinat des époux Deglaeve.

Hier après-midi, une jeune femme, mère de deux enfants a, à coups de rasoir, tranché la gorge de son mari qui, jaloux, la brutalisait et la menaçait sans cesse.

Voici les détails de notre enquête :

Horrible spectacle

Vers 16 heures, hier, M. Albert Duquesnoy, marchand-ferrant, demeurant 40, rue Victor Hugo, à Herin, se rendait à sa forge, lorsqu'il vit un étrangement devant la maison occupant le numéro 44 qui fait partie d'un vaste bâtiment situé à l'angle des rues Victor Hugo et Auguste Caron. Croyant à un accident d'auto, M. Duquesnoy s'approcha. Des femmes, hystériques, se précipitèrent vers le spectacle qui se présentait à la fenêtre du rez-de-chaussée. Un homme à demi-nu, la gorge ensanglantée, faisait vers les passants des gestes désespérés. Le sang coulait de son cou, partait d'une profonde entaille, rougissait sa chemise et coulait à flot.

M. Duquesnoy, suivi de plusieurs personnes, MM. Watteau, Caron, Haudiquoy, pénétra dans la maison dans laquelle on accéda en traversant le jardin situé sur le côté. Dans la chambre, le blessé avait quitté la fenêtre. Il avait fait quelques pas et s'était effaissé sur une chaise-longue. L'homme était livide. M. Duquesnoy et ses amis n'eurent pas le temps de lui donner le moindre secours. A peine étaient-ils entrés dans la pièce, que le blessé succomba. Sa tête retomba sur le bras du fauteuil. Toute la maison et la cuisine par où avaient pénétré les quatre hommes, la salle à manger où se trouvait le mort, les marches de l'escalier menant l'étage, étaient maculées de sang, comme s'il s'y était livré un effroyable carnage. Au moment où l'on faisait ces constatations, une jeune femme entra comme une folle en hurlant dans la maison voisine de M. Degros, fossoyeur :

— J'ai tué mon mari, dit-elle, je ne sais pas ce que j'ai fait.

Elle se laissa tomber sur une chaise et se mit à sangloter.



Julien CAULIER, la meurtrière.

On a vu, certain jour, Brassart saisir sa femme à bras le corps et de la porte de sa maison la jeter sur le trottoir. A plusieurs reprises, battue, portant la trace de coups douloureux, la jeune femme fit constater son état par le docteur d'Herin, M. Cahillo. Les gardiens intervinrent même plusieurs fois et l'une de leurs enquêtes aboutit, il y a un certain temps, à la comparaison de Brassart devant le Tribunal Correctionnel qui le condamna pour coups à 25 fr. d'amende avec sursis.

Trois fois, lasse des mauvais traitements, Mme Brassart quitta le domicile conjugal et se réfugia chez ses parents. Elle venait, cependant, lui demander de reprendre place au foyer. La jeune femme céda toujours pour son malheur, hélas.

Il était, malgré tout, amoureux de sa femme et lorsque sa colère tombait, il n'était plus en proie à d'injustes soupçons, il venait, repentant, lui demander de reprendre place au foyer. La jeune femme céda toujours pour son malheur, hélas.

Il y a huit mois, à la suite de nouvelles scènes de violence, Brassart décida de quitter le logement de la rue Jean Jaures pour aller vivre plus loin, de ses beaux-parents. Sa colère s'était aussi tournée contre eux. On nous a affirmé qu'à plusieurs reprises, il menaça de mort, non seulement sa femme, mais les époux Caulier, de braves gens, très estimés dans le pays. L'initiative lui revenait, à leur égard se traduisant par des brimades pénibles pour ses grands-parents. C'est ainsi qu'il empêchait ses enfants d'aller leur rendre visite. Des menaces. Mlle Brassart en entendit souvent.

Sous la menace du fusil

Il y a huit mois, Brassart avait, avec les siens, habité dans cette maison de la rue Auguste Caron, qui devait être le théâtre du drame. Le ménage ne fut pas plus heureux après le changement. Brassart, cette fois, soupçonnait sa femme d'accorder ses faveurs à un jeune homme du voisinage.

INNOCENT MALGRÉ LUI !

Le « Père Admont » l'« Assassin » d'Oye-Plage nous confirme « son crime » et en fêtant sa mise en liberté nous dit : « La Justice a fait ce qu'elle a cru devoir faire »

Au lendemain du non-lieu prononcé en faveur du « Père Admont », innocent malgré lui du crime dont il n'a cessé de s'accuser, il était intéressant de chercher à le joindre pour essayer d'obtenir de lui quelques précisions.

Mis en liberté définitive, considéré par la justice comme hors de cause, le « Père Admont » allait-il enfin se rétracter ?

Attaché à la terre par une tradition ancestrale, Pierre Admont a quand-même voulu profiter de sa première journée de vie au grand air, qui suivait une détention de plusieurs mois, pour tenter de chasser les lourds soucis qui l'oppressent depuis trop longtemps.

Aussil, est-ce en vain que nous le cherchâmes, hier, à Offekerque, où il habite une gentille maison située tout près de Oye-Plage.

Propriétaire d'une luxueuse conduite intérieure, il était parti à C-Isais, où nous devions le surprendre en fin de journée, dans les circonstances qui nous allons rélater.

Déception

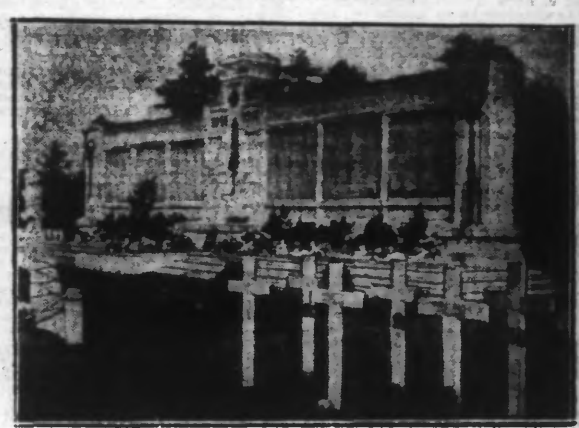
De bonne heure, notre voiture stoppait hier, après avoir longé la dérivation de la Colme, où eut lieu le crime, devant l'habitation du « Père Admont ». C'est en vain que nous avons heurté à la



Le « PÈRE ADMONT » l'innocent malgré lui.

UN REGRETTABLE CONFLIT FAIT DU BRUIT A CAMBRAI

IL MET AUX PRISES DES GROUPEMENTS LOCAUX A PROPOS D'UNE COURONNE DÉPOSÉE DEVANT LE MONUMENT DU SOUVENIR



Le Monument du Souvenir français au Cimetière de CAMBRAI

Un pénible conflit vient de surgir à Cambrai, à propos d'une couronne qui avait été déposée le jour anniversaire de l'armistice au pied du monument du Souvenir français.

L'affaire fait grand bruit dans la ville. Objectivement nous en tenons aux faits nous allons l'écrire.

Au Monument du Souvenir français

Il y a, à Cambrai, trois monuments élevés à la mémoire des morts de la grande guerre. L'un situé à l'entrée du jardin public est celui de la Victoire. Un autre, placé à la porte de la Citadelle, est celui des régiments de Cambrai. Le troisième sur lequel sont inscrits les noms de tous les Cambraiens morts pour la France, a été édifié au cimetière de la Porte de Paris sur l'initiative du Comité du Souvenir français et par souscription publique.

Le Comité du Souvenir français est présidé par M. A. Volterras, qui est en même temps que Président de l'Association des notaires de France, Président de la Société d'Emulation.

Or, dimanche 11 novembre, comme nous l'avons relaté, les associations d'anciens combattants de Cambrai auxquelles étaient joints divers groupements et fêtèrent le matin de pieux pèlerinages aux monuments nationaux devant lesquels ils déposèrent des fleurs.

Le cortège des groupements pacifistes

Cependant, à 14 h., se formait un nouveau cortège, celui des groupements pacifistes réunissant : Ligue des droits de l'Homme, Parti socialiste, Syndicats confédérés et unitaires, etc.

Les manifestants, précédés de plusieurs drapeaux rouges se rendaient au cimetière de la Porte de Paris et allèrent déposer, à côté de tant d'autres, une couronne devant le monument du Souvenir. La couronne était barrée d'un ruban rouge portant cette citation d'Anaïs France : « On créa meurtre pour la Patrie, on meurt pour des industriels ».

Protestation

Or, mercredi soir on s'apercevait que la couronne avait été enlevée et jetée sur un tas d'immondices voisins. Peu après le bruit courrait que c'était M. Volterras lui-même qui, pour protester

contre ce qu'il considérait comme un outrage aux héros, victimes de la guerre, avait supprimé la couronne déposée par les Pacifistes.

Les faits créèrent une certaine effervescence dans Cambrai. Les commentaires furent aussi divers que nombreux.

Un ordre du jour de la Ligue des Droits de l'Homme

Jeudi soir, le Comité de la Ligue des Droits de l'Homme, se saisissant de l'affaire, se réunissait dans une salle de la Mairie, sous la présidence de M. Marcel Reigner, adjoint au maire de Cambrai. L'ordre du jour que nous publions ci-dessous fut voté au cours de cette réunion :

« Le Comité directeur de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen réuni le 15 novembre 1934, après avoir été mis au courant du fait que M. Volterras, président du Comité du Souvenir français, a cru devoir de sa propre autorité enlever de la couronne déposée le 11 novembre par les délégués des groupements pacifistes locaux la banderole sur laquelle était inscrite la phrase d'Anaïs France : « On croit mourir pour la Patrie, on meurt pour des industriels » et jeter ensuite la couronne elle-même sur un tas d'immondices.

« Le Comité est unanime en ce qui concerne ce qui dans son étroitesse offense gravement toute une catégorie de citoyens en même temps qu'il constitue une atteinte indéfinissable aux droits de l'Homme dans ce qu'ils ont de plus respectable et de plus pur.

« Le Comité exprime le fond de la question et bien que sachant pertinemment que le terrain sur lequel a été érigé le monument du Souvenir français, élevé d'ailleurs par souscription publique, appartient à une association privée dont M. Volterras est président, le Comité souligne avec indignation l'arrogance et le manque de conscience absolue avec lequel cet acte a pu être commis, son auteur étant sur le terrain pénal certain de l'impunité.

« Le Comité est unanime enfin à réitérer cette demande aux municipalités qui ont payé de leur vie la sanglante aventure de 1919 au profit d'une caste qui n'a pas eu jusqu'aujourd'hui coutume de se pencher sur la chausée, perdant le droit de mourir d'indéfinissable, c'est-à-dire des Droits de l'Homme et du Citoyen ».

M. P.-E. FLANDIN IRA-T-IL A ROME ?

Bien qu'aucune décision n'ait été prise, il est possible que le Président du Conseil accompagne M. Pierre Laval.

Aucune décision n'a encore été prise quant à la date des prochaines entretiens franco-italiens. Il paraît se confirmer d'ailleurs que M. P.-E. Flandin, si les circonstances le lui permettent, fera lui-même le voyage de Rome accompagné de M. Pierre Laval.

Les milieux autorisés, sans confirmer cette information, déclarent, sans exclure la possibilité d'un tel voyage, qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

LA RESTAURATION de l'autorité de l'État

Le Président du Conseil ne tolérera aucune défaillance des services publics.

M. Pierre-Etienne Flandin, président du Conseil, a adressé aux ministres la circulaire suivante :

« La restauration de l'autorité de l'État implique au sein des Administrations publiques la stricte application des lois et règlements existants. Aucune défaillance individuelle ou collective, aucun ralentissement de l'activité ne doivent compromettre, à l'avenir, le bon fonctionnement des services.

« Je vous prie en conséquence : 1° De veiller à ce qu'aucun manquement ne soit toléré dans votre Administration et d'engager à l'occasion de chaque faute la responsabilité personnelle et professionnelle du chef de service ; 2° De faire établir et de m'adresser mensuellement le tableau des manquements constatés dans votre département, avec l'indication des sanctions que vous aurez cru devoir prendre ».

DES ORANGES HITLÉRIENNES

40.000 oranges sont arrivées hier après-midi sur le marché de Londres, chacune enveloppée dans un papier sur lequel était reproduite la portrait d'Hitler. La clientèle refusa de les acheter. On apprit par la suite que les oranges venant d'Espagne, étaient destinées au marché de Berlin et avaient été envoyées à Londres par erreur.

L'ATTENTAT DE MARSEILLE

Des entretiens franco-yougoslaves en vue d'une démarche à la S.D.N.

M. Pierre Laval a eu, hier matin, à 9 h. 30, un long entretien avec M. Fotitch, directeur du Ministère des Affaires Étrangères Yougoslaves, et M. Spahnikovitch, ministre de Yougoslavie, et à Paris.

La conversation avait évidemment trait à l'intention du gouvernement de Belgique de saisir le Conseil de la S. D. N. des résultats de son enquête au sujet de l'attentat de Marseille et de réclamer que des mesures internationales soient prises contre les organisations terroristes de manière à éviter le retour d'événements tragiques.

LA CRISE BELGE

M. Jaspar ayant échoué, le Roi Léopold III a chargé M. Theunis de former le Cabinet.

M. Jaspar a annoncé à la presse, hier matin, qu'il avait renoncé à constituer le ministère suivant la formule qu'il avait envisagée. On se demanda, dans les milieux politiques, les raisons de son échec. On pensa que le Roi n'aurait pas voulu de la présence simultanée dans le gouvernement de représentants de la haute finance et de représentants de l'industrie lourde, ce qui eût donné au ministère un caractère capitaliste très précis. En vérité, on ne connaît pas la cause réelle.

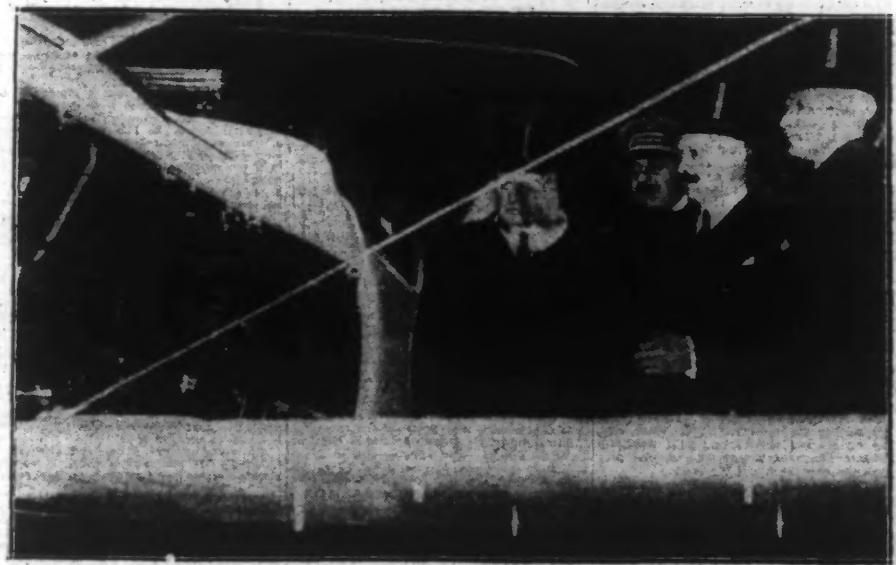
A la suite de cet échec, le Roi a chargé M. Vanoverbergh, sénateur, démocrate chrétien, de la mission de former le cabinet, mais l'éminent sociologue, étant donné son grand âge et son état de santé, n'a pu accepter cette charge.

Le Roi s'est tourné alors vers M. Theunis, qui a accepté et a commencé ses négociations. Il a reçu, dans l'après-midi, M. Jaspar, M. Franck, M. Devism et, dans la soirée, M. Max, président du groupe libéral de la Chambre et tour-nestre de Bruxelles. M. Theunis continuera aujourd'hui ses démarches.

PENDAISSON D'UN COMMUNISTE EN BULGARIE

On mande de Sofia qu'hier matin dans la cour de la prison de Plovdiv, le communiste Lazaroff, condamné à mort en vertu de la loi sur la sécurité de l'État, a été pendu.

LE XIV SALON DE L'AVIATION A ÉTÉ INAUGURÉ HIER A PARIS, PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



M. LE BRUN, Président de la République, arrêté devant le stand anglais accompagné de Sir George CLERK, Ambassadeur de Grande-Bretagne en France et de Général DENAIN, Ministre de l'Air.

M. Albert Lebrun, Président de la République, a inauguré, hier matin, le 14e Salon de l'Aviation, inauguré qui coïncidait du reste, avec l'ouverture des portes de la nouvelle exposition.

Le chef de l'État est arrivé au Grand Palais, à 10 heures, accompagné d'un lieutenant-colonel aviateur de sa maison militaire.

Les honneurs étaient rendus par un peloton de gardes républicains tandis que la musique de la garde républicaine exécutait « La Marseillaise ».

A sa descente de voiture, le Président de la République a été reçu par les membres du comité d'organisation ayant à leur tête Henri Fotez, président de la

Chambre Syndicale des Industries Aéronautiques ; Lioré, président d'honneur de la « maison chambre » Louis Bréguet, Louis Renault, et André Granet, commissaire général du Salon. Parmi les personnalités on remarquait le général Denain ; MM. Fieft, Laurent Bynas, ancien ministre de l'Air ; Delesalle, ancien sous-secrétaire d'État à l'Air, etc.

La visite s'est déroulée sous la conduite de M. Henri Fotez. Le service d'ordre était assuré par M. Paul Guichard, directeur de la police municipale.

M. Albert Lebrun fut, avec intérêt, parcouru par l'exposition qu'il a parcourue en détail, se faisant donner maintes explications sur les modèles d'avions et de moteurs présentés. Le chef de l'État, aux stands étrangers, a été reçu par les ambassadeurs eux-mêmes.

Le président a fait aussi de très longs arrêts aux stands de la Compagnie « Air-France » et de la photographie ainsi qu'à celui du ministère de l'Air.

Après avoir parcouru tous les étages M. Albert Lebrun a quitté le Grand Palais à 12 h. 35, mettant fin à une visite qui n'a pas duré moins de 2 h. 35.

Avant de regagner sa voiture, M. Albert Lebrun a tenu à adresser ses félicitations aux membres du comité d'organisation pour la belle exposition de cette année, qui est la plus importante, grâce à la participation étrangère.

Une tentative de meurtre à Bertry

UN OUVRIER AGRICOLE FRAPPA SA FEMME A COUPS DE MARTEAU ET TENTA DE SE SUICIDER

La petite ville de Bertry a été mise en émoi mercredi soir par un drame conjugal provoqué par la jalousie et qui a fait deux victimes. Un ouvrier agricole en chômage depuis de longs mois, mal par la jalousie, a frappé sa femme à coups redoublés d'un lourd marteau dont il s'était aperçu qu'il était armé, causant à celle-ci de graves blessures, puis il a essayé d'en finir lui-même avec l'existence.

Voici les faits, qui ont causé dans la paisible bourgade une assez vive émotion.

Un sexagénaire jaloux

Jérôme Chardin, 60 ans, originaire d'Inchy, ouvrier agricole, habitait Bertry depuis environ sept ans avec sa femme et sa jeune fille, une petite maison de la rue Jacquard.

Quoique d'un certain âge, Chardin faisait à sa femme, née Maria Eloire, 37 ans, de violentes scènes de jalousie, à tel point qu'il y a quatre mois, l'épouse prenait le parti de quitter une première fois le domicile conjugal pour aller habiter chez sa vieille mère, Mme Jacquard, à Troisvilles.

Quelques jours après, elle revint à Bertry, où elle était occupée à l'usine de tissage Lussigny, rue Pasteur, au domicile de sa mère, à Troisvilles.

Jeudi, vers 17 h. 30, le sexagénaire qui, depuis le départ de son épouse, manifestait des sentiments de regrets et se montrait, se rendant, par exemple, à la messe, se rendit, vers 17 heures, à Bertry, où elle était occupée à l'usine de tissage Lussigny, rue Pasteur, au domicile de sa mère, à Troisvilles.

Quand sa femme franchit la porte de la fabrique pour gagner l'autocar qui devait la ramener à Troisvilles, il la suivit dans la rue. Côté à côté, les époux parcoururent une cinquantaine de mètres, l'homme adjuvant sa femme de regagner avec lui leur maison de la rue Jacquard, cette dernière opposant un refus formel.

Cinq coups sur la tête

C'est alors qu'à bout d'arguments, le chômeur brandit un lourd marteau qu'il dismutait sous sa veste. L'arme improvisée s'abattit à cinq reprises sur la tête malheureuse, qui s'affaissa lourdement sur la chaussée, perdant le sang en abondance par de profondes blessures.

Des ouvriers de l'usine d'Interpreport alors et transportèrent la blessée au café Bruyelles, situé à proximité du lieu du drame, où elle reçut les soins du docteur Manesse, de Bertry, puis fut reconduite au domicile de sa mère, à Troisvilles.

Les nombreux ouvriers et ouvrières du tissage Lussigny qui, la journée terminée, regagnaient leur demeure, furent alors les témoins d'une scène de désespoir de la part de Chardin.

AVEZ-VOUS LU notre ALMANACH pour 1935 ?

INTÉRESSANT IL NE DOUTE AMUSANT QU'ON

1.75

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)